

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE TROIS-PISTOLES
MRC LES BASQUES**

Séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de Trois-Pistoles, tenue en la salle du conseil située à l'hôtel de ville, le 27 mars 2023 à 19 h 30, à laquelle sont présents:

Siège #1 - Maurice Vaney
Siège #2 - Claudia Lagacé
Siège #3 - Johanne Beaulieu
Siège #4 - Yannick Ouellet
Siège #5 - Éric Belzile
Siège #6 - Steve Côté

Est également présente madame Catherine Fiset, directrice générale par intérim et greffière.

1 - Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h30, sous la présidence de monsieur Philippe Guilbert, maire, qui déclare que le quorum est atteint. À moins de mention contraire, monsieur le maire participe au vote.

Aucun citoyen n'assiste à la séance.

14685

2 - Constatation à l'avis de convocation

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil présents reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de convocation a été signifié tel que requis par l'article 323 de la Loi sur les cités et villes à tous les membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Steve Cote, et résolu unanimement par tous les conseillers présents que l'avis de convocation est conforme.

ADOPTÉE

14686

3 - Adoption de l'ordre du jour

CONSIDÉRANT QU'une copie de l'ordre du jour a été remise à tous les membres du conseil avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

CONSIDÉRANT la proposition de l'ordre du jour suivant :

- 1 - Ouverture de la séance
- 2 - Constatation à l'avis de convocation
- 3 - Adoption de l'ordre du jour
- 4 - Direction générale
 - 4.1 - Contribution du milieu additionnelle projet ACL
- 5 - Période de questions
- 6 - Levée de la séance

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Lagacé, et résolu à l'unanimité, que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

ADOPTÉE

4 - Direction générale

14687

4.1 - Contribution du milieu additionnelle projet ACL

CONSIDÉRANT QUE le projet Domaine des Trois-Pistoles - Phase III, situé sur le territoire de la Ville, a été déposé à la Société d'habitation du Québec (SHQ) dans le cadre du programme AccèsLogis Québec;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de construction élevés, notamment, rendent la réalisation du projet plus difficile;

CONSIDÉRANT QUE la ministre responsable de l'Habitation (la Ministre) pourrait sous peu être autorisée à octroyer une subvention à la Ville afin de lui permettre de financer la réalisation du Projet;

CONSIDÉRANT QUE, le cas échéant, une entente devra être conclue entre la Ministre, la SHQ et la Ville afin de convenir des engagements de chacune des parties et des modalités d'utilisation de la subvention;

CONSIDÉRANT QUE la Ville appuie activement les projets de logements abordables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Claudia Lagacé, et résolu à l'unanimité,

QUE le Conseil de la Ville de Trois-Pistoles :

- accepte, advenant l'octroi d'une subvention, de verser une contribution du milieu additionnelle dans le cadre du programme AccèsLogis Québec pour le projet du Domaine des Trois-Pistoles - Phase III et de conclure à cette fin l'entente décrite au préambule;
- autorise, advenant l'octroi d'une subvention, monsieur Philippe Guilbert, maire, et madame Catherine Fiset, directrice générale par intérim, à signer, pour et au nom de la Ville, ladite entente.

ADOPTÉE

5 - Période de questions

Aucune question.

14688

6 - Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Éric Belzile, et résolu unanimement, que la séance soit levée. Il est 19 h 33.

Philippe Guilbert, maire

Catherine Fiset, greffière